

Fiche pratique d'information GUICE aux chargeurs et transitaires

Le présent document a pour but de rappeler les informations essentielles à la bonne utilisation de la plateforme du GUICE dans le cadre de la fonctionnalité de la transmission de la liasse documentaire du GUICE vers le logiciel douanier SYDONIA WORLD.

GUICE : Le Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur est une plateforme informatique, accessible 24H/24 par Internet ou par réseau privé -) permettant aux opérateurs économiques d'accomplir l'intégralité des formalités liées aux importations, exportations et transit des marchandises en République Démocratique du Congo. Elle relie tous les acteurs publics et privés participant aux activités du commerce extérieur.

Procédure relative à la transmission de la liasse documentaire du GUICE vers le système douanier SYDONIA WORLD

Cette évolution majeure consiste en la transmission électronique, du GUICE vers SYDONIA WORLD, de la liasse documentaire constituée dans le module pré-dédouanement.

La liasse documentaire se compose d'un certain nombre de documents **délivrés par les administrations habilitées via le GUICE**. Ci-dessous la liste des documents déjà dématérialisés et concernés par ce processus :

- Déclaration d'Importation des Biens (DIB)
- Déclaration d'Exportation des Biens (DEB)
- Attestation de Vérification (AV)
- Avis de Refus d'Attestation (ARA)
- Permis Ministériels
- Fiche Electronique de Renseignement à l'Importation (FERI)
- Fiche Electronique de Renseignement à l'Exportation (FERE)
- Attestation de Destination Régionale (AD)
- Attestation de Destination Classique (AD)
- Tous les documents annexes

1. Actions à réaliser dans le GUICE

⇒ Avant d'engager les opérations de dédouanement de la marchandise, si le **propriétaire** du dossier FXI / FXO ou son mandataire (**Transitaire**) estime que la liasse documentaire du pré-dédouanement est complète, il clique sur l'action appropriée permettant de transmettre cette liasse du GUICE vers SYDONIA WORLD.

Pour un transitaire, l'accès au dossier FXI ou FXO dans lequel il a été mandaté par l'importateur ou l'exportateur, peut se faire directement à partir de son dossier logistique FIN ou FOU en cliquant sur **Accéder au dossier de référence** après y avoir renseigné la référence du dossier FXI/FXO.

Dossier inbound [RETOUR AUX DOSSIERS](#)

 FIN0000079005

0 Document(s) d'annonce | 0 Unité(s) de manutention

Informations sur le dossier

Informations générales [SUIVI](#) [Accéder au Bordereau de Frais Unique](#)

Référence	Place	Propriétaire
TESTLIASE	CDMAT Matadi	BOLLORE
Dernière modification	Modifié par	Date de création
12/04/2021 08:27:55	000004	12/04/2021 08:27:33

Informations externes

[ACCÉDER À LA PREMIÈRE EXPÉDITION FIN0000078001](#) [ACCÉDER AU DOSSIER DE RÉFÉRENCE](#)

Identifiant dossier pré-dédouanement	Référence	Première expédition
FXI0000077987	fxiok	<input type="checkbox"/>

Mandataires +

⇒ Une nouvelle action « **Transmettre la liasse documentaire** » est disponible dans le dossier d'expédition du pré-dédouanement FXI (Folder Expedition Inbound) ou FXO (Folder Expedition Outbound).

Dossier d'expédition import

[RETOUR AUX DOSSIERS](#)

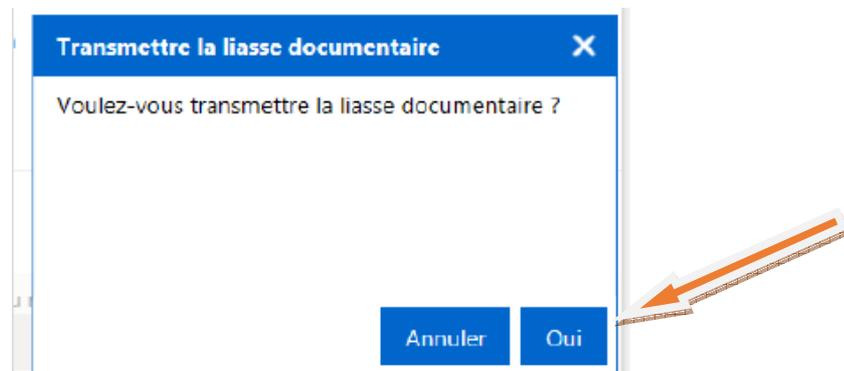
 FXI0000077987

Éditable		Non éditable	Invalide
Référence	Nom du créateur	Détail du créateur	
fxiok	FORMATION IMP/EXP	3642, BLVD DU 30 JUIN/GOMBE, KINSHASA, KINSHASA, Congo, The Democratic Republic of the	

Actions

- [Joindre une fiche Electronique de Renseignement à l'Importation](#)
- [Joindre une attestation de destination régionale](#)
- [Joindre une attestation de Destination](#)
- [Créer formulaire documents annexes](#)
- Transmettre la liasse documentaire**

⇒ Un message de demande de confirmation est affiché à l'écran. L'utilisateur confirme l'action en cliquant sur «**OUI**»



⇒ Le GUICE transmet alors les différents documents de la liasse à SYDONIA WORLD.

⇒ La transmission de la liasse est tracée dans les documents joints du dossier avec son horodatage et statut comme suit :



A screenshot of a 'Documents' table. The table has columns for Date de création, Type de demande, Acteur propriétaire, Référence, and Actions. A blue arrow points to the 'Statut' column. The table contains three rows of data.

Date de création	Type de demande	Acteur propriétaire	Référence	Statut	Actions
15/07/2020 09:27:29	Liasse documentaire	STE FORMATION	FXIDOS0907DCKW-1	Soumis	Consulter
09/07/2020 16:22:06	Attestation de Destination	STE FORMATION	DOS0907DCKW	Accepté	Consulter
09/07/2020 15:44:33	Fiche Électronique de Renseignement	STE FORMATION	DOS0907DCKW	Accepté	Consulter

Afficher les items 1 - 3 de 3

⇒ En cliquant sur « **Consulter** », le formulaire suivant s’affiche, avec la description des documents, l’erreur pour la catégorie de document envoyé, le statut: revoir formulation

 **DB0000000124**

Informations Générales

Référence	Type de demande	Identifiant	Statut *
057-1122-1-124	FMDBREPLAY	DB0000000124	Soumis

Erreur(s) pour la catégorie Déclaration

Identifiant	Type de demande	Code	Description
Aucun enregistrement à afficher.			

Erreur(s) pour la catégorie AV/ARA

Identifiant	Type de demande	Code	Description
-------------	-----------------	------	-------------

⇒ L’Identifiant **DB0000000124** est l’Identifiant GUICE de transmission de la liasse documentaire FXI / FXO.

⇒ Si aucune erreur n’est révélée lors de cette transmission, le statut passe en « **Accepté** »

Documents						
	Date de création	Type de demande	Acteur propriétaire	Référence	Etat	Actions
	15/07/2020 09:27:29	Liasse documentaire	STE FORMATION	FXIDOS0907DCKW-1	Accepté	Consulter
	09/07/2020 16:22:06	Attestation de Destination	STE FORMATION	DOS0907DCKW	Accepté	Consulter
	09/07/2020 15:44:33	Fiche Électronique de Renseignement	STE FORMATION	DOS0907DCKW	Accepté	Consulter

Afficher les items 1 - 3 de 3

⇒ En cas d’erreur lors de cette transmission, le statut passe en « **Refusé** »

Documents						
	Date de création	Type de demande	Acteur propriétaire	Référence	Etat	Actions
	15/07/2020 09:27:29	Liasse documentaire	STE FORMATION	FXIDOS0907DCKW-1	Refusé	Consulter
	09/07/2020 16:22:06	Attestation de Destination	STE FORMATION	DOS0907DCKW	Accepté	Consulter
	09/07/2020 15:44:33	Fiche Électronique de Renseignement	STE FORMATION	DOS0907DCKW	Accepté	Consulter

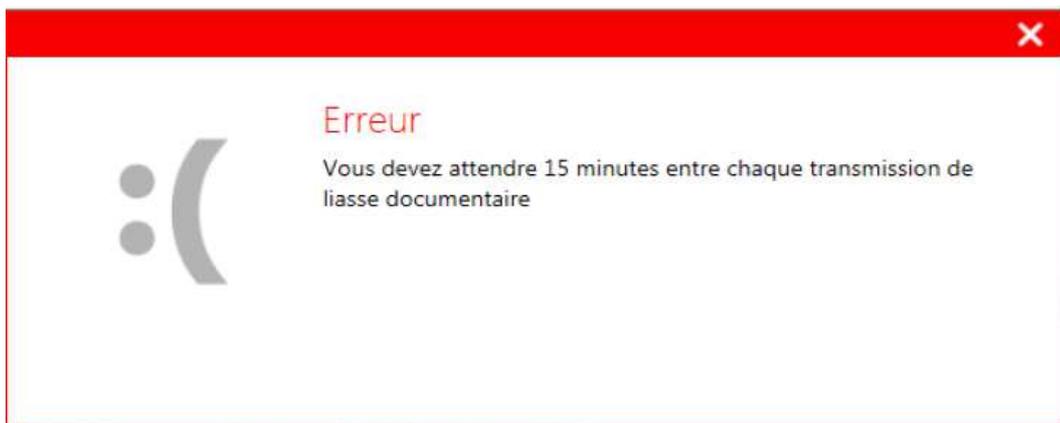
⇒ Si des erreurs ont été relevées, après correction des informations de la liasse, ou si des documents étaient manquants, l’utilisateur peut retransmettre tout ou une partie de la liasse en utilisant les actions suivantes :

1. « **Retransmettre la déclaration** » : pour retransmettre la licence
2. « **Retransmettre la Fiche Electronique ou AD** » : pour retransmettre FERI/FERE/AD
3. « **Retransmettre les permis** » : pour retransmettre les permis ministériels

4. « **Retransmettre les documents annexes** » : pour retransmettre les factures, liste de colisage, certificats et tout document annexe.
5. « **Transmettre la liasse** » : pour retransmettre toute la liasse.

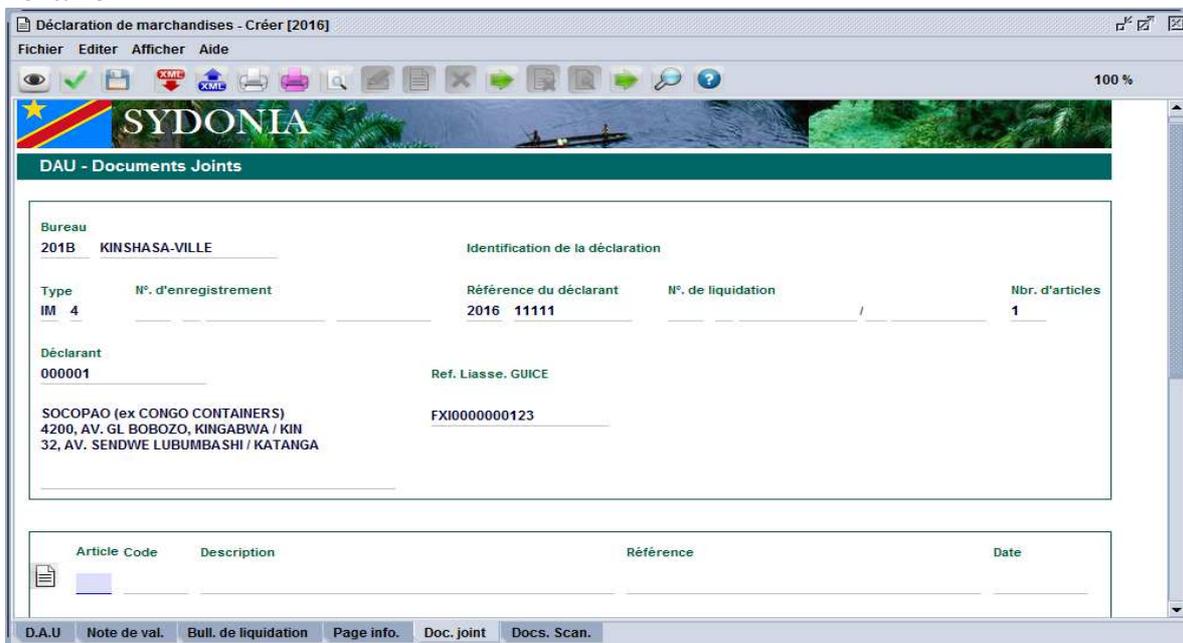
Attention :

Un délai de 15 minutes s'impose entre chaque transmission pour éviter les clics intempestifs sur l'action de transmission de la liasse :



2. Actions à réaliser dans le SYDONIA WORLD

- ⇒ Renseigner la **bonne référence du dossier d'expédition FXI/FXO dans le champ Réf. Liasse GUICE** lors de la saisie de la déclaration en douane ;
- ⇒ Pour rappel, la référence FXI/FXO comporte dix digits (commence par le préfixe FXI ou FXO suivi de 8 chiffres)
- ⇒ Le système charge tous les documents transmis du GUICE dans les rubriques **Doc. Joint** et **Docs. Scan.** ;
- ⇒ L'Agent de douane commis au contrôle de la déclaration en douane peut procéder ainsi au contrôle de la liasse documentaire.



3. Rappel de quelques bonnes pratiques

3.1 À l'attention des importateurs/exportateurs

- ⇒ Toujours vous rassurer d'obtenir tous les documents déjà dématérialisés au travers du GUICE bien avant le début des opérations de dédouanement ;
- ⇒ Toujours vous assurer que le traitement des autorisations ministérielles ainsi que la DIB/DEB a bien été finalisé par les administrations concernées avant de désigner votre transitaire dans le dossier d'expédition ;
- ⇒ Toujours vous rassurer d'avoir désigné votre transitaire dans le dossier FXI/FXO bien avant l'opération de dédouanement ;
- ⇒ Ne pas céder son identifiant ou son mot de passe à une tierce personne qui pourrait utiliser abusivement votre compte GUICE.

3.2 À l'attention des transitaires ou commissionnaires en douane

- ⇒ Toujours exiger d'être mandaté par l'importateur ou l'exportateur dans son dossier d'expédition FXI/FXO du GUICE avant d'entamer les opérations de dédouanement ;
- ⇒ Toujours vous assurer que tous les documents nécessaires soient présents dans la liasse documentaire avant d'entamer les opérations de dédouanement ;
- ⇒ Toujours vous rassurer que la référence du dossier d'expédition FXI/FXO dans lequel vous avez été mandaté par l'importateur ou l'exportateur soit la même que celle que vous allez renseigner dans le formulaire de la déclaration en douane dans SYDONIA WORLD ;
- ⇒ Ne pas céder son identifiant ou son mot de passe à une tierce personne qui pourrait utiliser abusivement votre compte GUICE.

4. Liste des documents déjà dématérialisés dans le GUICE

Les documents dématérialisés à ce jour dans le GUICE et qui seront transmissibles au travers de la fonctionnalité de la liasse documentaire sont les suivants :

	ORGANISATIONS	DOCUMENTS
IMPORTATIONS	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	Autorisation d'importation des produits pharmaceutiques
	MINISTERE DE LA PECHE ET ELEVAGE	Autorisation d'import d'animaux, produits animaux, intrants vétérinaires et d'élevage, médicaments, vétérinaires, produits biologiques
		Autorisation d'importation des nouvelles espèces de poissons
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Autorisation d'importation des végétaux et produits végétaux
		Autorisation d'importation des produits phytosanitaires
	MINISTERE DES HYDROCARBURES	Autorisation d'importation et de commercialisation des produits pétroliers
	AFRIDEX	Autorisation d'importation des produits explosifs
	BIVAC RDC	Attestation de vérification/avis de refus d'attestation
	OGEFREM	Fiche électronique de renseignement à l'importation
	OGEFREM	Attestation de destination classique (FERI de continuité)
OGEFREM	Attestation de destination régionale	
BANQUES COMMERCIALES	Déclaration d'importation des biens	
EXPORTATIONS	MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR	Autorisation d'exportation annuelle des mitrilles
	MINISTERE DE LA CULTURE et ARTS	Autorisation d'exportation des œuvres d'art, d'artisanat et ethnographique
	MINISTERE DE LA PECHE et ELEVAGE	Autorisation d'export d'animaux, produits animaux, intrants vétérinaires et d'élevage, médicaments, vétérinaires, produits biologiques
		Autorisation d'exportation des poissons d'aquarium
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Autorisation d'exportation des végétaux et produits végétaux
	OGEFREM	Fiche électronique de renseignement à l'exportation
	MINISTERE DES MINES	Avis technique relatif à l'exportation de l'or et du diamant de production artisanale
	MINISTERE DES MINES	Avis technique relatif à l'exportation de l'or et du diamant de production industrielle
	MINISTERE DES MINES	Avis technique relatif à l'exportation des produits miniers marchands autres que l'or et le diamant
BANQUES COMMERCIALES	Déclaration d'exportation des biens	

-FIN DU DOCUMENT-